

Métiers du grand âge et de l'autonomie : Il y a urgence !

Alors que Myriam El Khomri doit rendre public, le 29 octobre, son rapport sur la revalorisation des métiers du grand âge, l'Uniopss dévoile les résultats d'une enquête flash réalisée à la rentrée auprès d'établissements et services des secteurs personnes âgées et personnes en situation de handicap sur l'ensemble du territoire. Des résultats qui confirment l'urgence d'apporter des réponses dans un secteur sous tension, pour garantir un accompagnement de qualité aux personnes et améliorer les conditions de travail des professionnels.

Alerté par de nombreux acteurs sur leurs difficultés chroniques de recrutement, accentuées en période estivale, le réseau Uniopss-Uriopss a souhaité disposer d'une vision panoramique et chiffrée de la situation. Il a donc adressé fin août une enquête à laquelle plus de 450 établissements et services médico-sociaux du secteur de l'âge et du handicap (incluant le secteur du domicile) ont répondu.

Premier enseignement : afin de pallier le manque de personnel durant l'été, plus de la moitié des structures indiquent avoir eu recours à des « faisant fonction » (personnels réalisant des tâches pour lesquelles ils ne sont pas diplômés), en majorité pour des postes d'aides-soignants (68 %). Par ailleurs, pour respecter les obligations du « plan bleu », mis en place en période de canicule, les établissements ont dû demander des renforts exceptionnels auprès de bénévoles et des familles, accentuant d'autant plus le phénomène de glissement de tâche. De plus, dans cette période critique, 81,4 % des répondants indiquent que les partenaires institutionnels (ARS, conseils départementaux, Pôle Emploi...) n'ont pas été « aidants ».

Plus préoccupant encore : 88,7 % des répondants font état d'une diminution de la qualité de l'accompagnement : diminution du temps et de la qualité de la présence, épuisement des professionnels, baisse de la qualité des soins et du suivi médical, déstabilisation des personnes accompagnées, réduction des activités de loisirs...

Indépendamment des tensions rencontrées durant la période estivale, 82,2 % des répondants pointent des difficultés chroniques en matière de recrutement, difficultés qui, selon plus de la moitié d'entre eux, se seraient accentuées ces deux dernières années, du fait du manque d'attractivité du secteur (conditions de travail difficiles, salaires trop faibles, pénibilité, manque de reconnaissance...).

Au-delà de cet état des lieux, l'enquête a permis de recueillir plus de 700 propositions, dont 61 % concernent l'amélioration des conditions de travail des professionnels (revaloriser les salaires et les indemnités kilométriques, supprimer le fractionnement du temps de travail journaliser, renforcer la formation, augmenter les effectifs...). Il apparaît également important

de revaloriser l'image du secteur. Une vingtaine de propositions concrètes sont par ailleurs formulées pour pallier les difficultés de recrutement (favoriser les demandes de stages et l'apprentissage, travailler en lien avec les écoles de formation, sensibiliser Pôle Emploi aux besoins et aux réalités du secteur...).

A l'heure où le rapport de la mission pilotée par Myriam El Khomri va être dévoilé, l'Uniopss souhaite que ces propositions soient entendues et mises en œuvre dans le cadre de la loi Grand âge et autonomie attendue pour décembre 2019.

Contacts presse : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr
Laurène Dervieu – Tél. 01 53 36 35 12 – ldervieu@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.